Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260512-DELIB1_12052026-DE

SAINT JEAN DE LUZ
Donibane Lohizune

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mai 2026 – 17 heures 30

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François IRIGOYEN, Président

Administrateurs en exercice : 17

Nombre de présents : 13

N° 1

Objet : INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Présents
M IRIGOYEN - Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DE TORREGROSA
Mme DUHART-GRAS – Mme LARGOUNEZ – Mme GUIRESSE-DUPEROU
Mme FOURNIER-DULAC – Mme AZAIS – M MAS – M ARGAGNON
M DUFAU – Mme ZUGARRAMURDI

Pouvoirs

Absents excusés
Mme DELQUE

Absent
Mme GRACIET – Mme JEANNIN – M ROTETA

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260512-DELIB1_12052026-DE

N° 1 – INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Suite aux élections municipales du 22 mars 2026 et à la procédure de constitution définie par les articles L.123-6 et R.123-8 à R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment de la consultation auprès des associations participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social sur la commune, le maire a pris en date du 04 mai 2026, un arrêté fixant la composition du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Saint Jean de Luz suivante :

① Président : le Maire, Monsieur Jean-François IRIGOYEN

② Délégués du conseil municipal pour la durée du mandat de conseiller municipal :

Madame MORICE Nathalie
Monsieur BOIVIN Guillaume
Madame DE TORREGROSA Delphine
Monsieur ROTETA Jérôme
Madame DUHART-GRAS Hien
Madame GRACIET Nahia
Madame LARGOUNEZ Mirentxu
Madame GUIRESSE-DUPEROU Mikaëla

③ Membres nommés par le Maire pour la durée du mandat du présent conseil municipal :

Madame Inès AZAIS, représentant des Associations Familiales (UDAF).
Madame Geneviève DELQUE de l'Association E.V.A.H de Saint-Jean-de-Luz, représentant d'association de personnes handicapées du département.
Monsieur Eric MAS de l'Association Zurekin, représentant d'association de personnes handicapées du département.
Madame Myriam FOURNIER-DULAC de l'Association Valentin Haüy 64, représentant d'association de personnes handicapées du département.
Monsieur Stéphane ARGAGNON de l'Association Kanttu Goxoa de Saint-Jean-de-Luz, représentant d'association œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions sur la commune.
Madame Véronique JEANNIN de la Croix Rouge Française de Saint-Jean-de-Luz, représentant d'association œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions.
Monsieur Xabi DUFAU de l'Association du Secours Catholique de Saint-Jean-de-Luz, représentant d'association œuvrant dans le domaine de la lutte contre les exclusions sur la commune.
Madame Maria-Luz ZUGARRAMURDI personne qualifiée auprès des personnes âgées.

Il convient donc de procéder à l'installation du nouveau conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Saint Jean de Luz.

Après avoir fait lecture de l'arrêté du 04 mai 2026 fixant la composition du conseil d'administration, **Monsieur Jean-François IRIGOYEN, Président, déclare installé le nouveau conseil d'administration** du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Luz.

Le Président du C.C.A.S
Jean-François IRIGOYEN

Centre Communal d'Action Sociale - 64500 ST JEAN DE LUZ -